Annexe Produit aux Conditions générales de Webfleet - Conditions de location Produits

Avec les conditions générales de Webfleet, les clauses suivantes s'appliquent à la location des Produits de Webfleet Solutions.

1 – Engagements et obligations du Client

1.1 Le Client doit : (i) agir en tant qu'utilisateur de bonne foi du Produit ; (ii) utiliser le Produit uniquement aux fins pour lesquelles il a été conçu, de façon prudente et adéquate, conformément aux instructions et spécifications de Webfleet Solutions ; (iii) faire en sorte que toutes les restrictions et les obligations imposées par le présent Contrat s'appliquent aussi bien à ses Affiliés qu'à ses Utilisateurs ; et (iv) s'assurer que l'ensemble desdits Affiliés et Utilisateurs se conforment pleinement aux restrictions et aux obligations mentionnées aux présentes.

1.2. Le Client devra retourner les Produits à la date d'expiration du Contrat. Les Produits renvoyés doivent être essentiellement dans le même état que celui dans lequel ils ont été livrés, exception faite de l'usure normale. Le Client doit emballer correctement les Produits retournés pour le transport et sera tenu pour responsable de tout dommage survenant durant le retour du Produit.

1.3 Le Client est responsable et redevable vis-à-vis de Webfleet Solutions du paiement des frais de remplacement de tout Produit perdu ou Matériellement endommagé. Le Client est redevable des paiements de location jusqu'à la date de réception des frais de remplacement par Webfleet Solutions. Dans le cadre de la présente clause, « Matériellement endommagé » signifie tous dommages causés aux Produits dont le coût de la réparation serait égal ou supérieur à 50 % de leur juste valeur marchande au moment en question.

1.4. En l'absence d'accord écrit préalable de Webfleet Solutions, le Client n'est pas autorisé à vendre, consigner, attribuer, sous-louer, supprimer, modifier ou réparer les Produits, et ces Produits doivent être constamment sous le contrôle direct du Client et soumis à sa supervision. Une violation de cette disposition autorisera Webfleet Solutions à suspendre l'accès du Client au Service WEBFLEET et/ou à résilier le Contrat avec effet immédiat.

1.5. Le Client doit se conformer à toutes les lois et réglementations relatives aux Produits. Le Client doit coopérer pleinement et fournir une assistance raisonnable à Webfleet Solutions dans le cas où Webfleet Solutions rappellerait tout ou partie de ses Produits.

2 – Livraison des Produits

2.1. La livraison par Webfleet Solutions sera réputée avoir eu lieu selon les conditions indiquées au présent Contrat. L'acheminement des Produits jusqu'au Client sera réalisé conformément aux modalités indiquées dans le Contrat. La livraison interviendra port payé, assurance comprise jusqu'à (Incoterms CIP 2010), sauf convention contraire expresse. Webfleet Solutions sera en droit d'effectuer la livraison en plusieurs fois, chacune d'entre elles étant facturée de manière autonome.

2.2. Les Produits livrés par Webfleet Solutions au Client seront listés dans la Confirmation de Commande et toutes les Commandes passées par le Client seront livrées en fonction des stocks disponibles. Une date convenue de livraison ne vaut pas échéance définitive, sauf accord contraire exprès par écrit. Webfleet Solutions fera tout son possible pour livrer le Produit en temps et en heure.

2.3. Si le Client refuse ou néglige, en l'absence d'une juste cause, de prendre possession des produits livrés conformément au Contrat, il n'en demeure pas moins tenu de s'acquitter de ses obligations de paiement. Dans ce cas, les Produits seront stockés aux frais et risques du Client.

3– Inspection et Réclamations

3.1 Le Client a l'obligation d'inspecter ou de prendre les mesures nécessaires pour effectuer l'inspection des Produits lors de la livraison, ou, au minimum, le plus tôt possible après la livraison. À cet égard, le Client devra vérifier si les Produits répondent aux conditions du Contrat, à savoir : (i) que les Produits corrects ont été livrés ; (ii) que la quantité est celle stipulée dans le Contrat, et (iii) que les Produits livrés sont conformes aux exigences de qualité convenues ou, en l'absence d'un tel accord, qu'ils répondent aux exigences prévues pour une utilisation ou un usage commercial normal. Si des défauts sont découverts, le Client est tenu d'en informer rapidement Webfleet Solutions par écrit, en précisant la nature et le type de réclamation et conformément au Contrat.

3.2. Le Client devra, après la notification en temps et en heure de sa réclamation, conserver les produits jusqu'à ce que Webfleet Solutions ait eu la possibilité de les inspecter, ou jusqu'à ce que Webfleet Solutions ait informé le client qu'il renonce à son droit d'inspection. Les Produits ne pourront être retournés à Webfleet Solutions que si cette dernière société a donné son approbation écrite au préalable (y compris par courrier électronique), conformément aux conditions fixées par Webfleet Solutions. Si Webfleet Solutions estime que la réclamation est légitime, il pourra, à sa seule discrétion, remplacer les Produits ou émettre une note de crédit.

3.3. Le Client devra conserver à tout moment les Produits livrés en bon état de fonctionnement. Si le Client ne se conforme pas à une telle obligation, le droit de retour sera caduc.

4 – Réserve de propriété

4.1. Webfleet Solutions se réserve la propriété juridique et économique sur les Produits. Le Client ne dispose d'aucun titre de possession ou droit sur les Produits, excepté ceux expressément mentionnés dans les présentes.

4.2. Le Client n'est pas autorisé à supprimer ou cacher les images, quelles qu'elles soient, apparaissant sur les Produits, indiquant que Webfleet Solutions en est propriétaire.

4.3. Dans le cas où une tierce partie, quelle qu'elle soit, ferait valoir ou prétendrait faire valoir, exercerait ou prétendrait faire exercer un droit, quel qu'il soit, sur les Produits, le Client devra immédiatement : (i) en informer Webfleet Solutions par écrit et (ii) informer la ou les tierces parties concernées par écrit du droit de propriété de Webfleet Solutions sur le Produit concerné.

4.4. En cas d'inexécution par le Client de ses obligations contractuelles, ou s'il existe de bonnes raisons de soupçonner que le Client pourrait faillir à l'une quelconque de ses obligations, Webfleet Solutions sera en droit de désinstaller ou de retirer les Produits lui appartenant de la possession du Client, ou de la possession de tout tiers, et ce, aux frais du Client. Le Client sera tenu de fournir toute l'assistance nécessaire relative à la désinstallation et au retrait en question, et devra prendre à sa charge tous les frais raisonnables y afférents.

4.5. Le Client devra stocker les Produits séparément de toutes les autres marchandises détenues par le Client de façon à ce qu'ils restent facilement identifiables en tant que propriété de Webfleet Solutions ; et (i) conserver les Produits dans un état satisfaisant et les assurer contre tous risques à hauteur de leur valeur totale à compter de la date de livraison ; (ii) informer immédiatement Webfleet Solutions s'il fait l'objet de l'un des événements énumérés dans les articles 3.2 ou 3.3 des Conditions générales de Webfleet. (iii) communiquer toute information ponctuellement requise par Webfleet Solutions au sujet des Produits que Webfleet Solutions peut demander de temps à autre.

5 – Livraison des Produits

Le Client doit souscrire une assurance pour les Produits, contre tout risque de perte ou de dommage, quelle qu'en soit la cause, pour un montant au moins égal à la valeur de remplacement des Produits concernés, et doit fournir à Webfleet Solutions, à sa demande, la preuve de cette assurance.

Webfleet Solutions Sales B.V.
Amsterdam, Holland
Zweigniederlassung Zürich
c/o Testat AG, Seefeldstrasse 45
8008 Zürich

t: +49 (0) 69 66 404 384

e: sales.ch@webfleet.com
www.webfleet.com